



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-45 | 2026

Dictionnaires et ressources dictionnairiques : la lexicographie numérique en langue française a-t-elle dit son dernier mot ?

Le recours au dictionnaire dans les quotidiens québécois

Mireille Elchacar



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/corela/19138>

DOI: 10.4000/16gpq

ISSN: 1638-573X

Publisher

Université de Poitiers

Electronic reference

Mireille Elchacar, "Le recours au dictionnaire dans les quotidiens québécois", *Corela* [Online], HS-45 | 2026, Online since 03 July 2026, connection on 13 July 2026. URL: <http://journals.openedition.org/corela/19138> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/16gpq>

This text was automatically generated on July 13, 2026.



The text only may be used under licence CC BY-NC-SA 4.0. All other elements (illustrations, imported files) may be subject to specific use terms.

Le recours au dictionnaire dans les quotidiens québécois

Mireille Elchacar

1. Introduction¹

- 1 Parmi les utilisateurs de dictionnaires, les journalistes occupent une place particulière. Ils entretiennent un rapport professionnel avec la langue et doivent avoir une certaine préoccupation normative. Ils sont témoins des néologismes qui naissent de l'actualité, participent à leur circulation et les commentent. Ils se retrouvent donc à la fois utilisateurs et *réactualiseurs* de la langue, et diffuseurs de la norme. À ce titre, le dictionnaire est un de leurs outils de travail possibles.
- 2 Le rôle et le fonctionnement du dictionnaire ne sont pas toujours bien compris des usagers, journalistes y compris, selon la formation qu'ils ont reçue. Les usagers peuvent peiner à décoder les informations qu'il contient et son métalangage hermétique (Pastor et Alcina 2022, Lehmann 2014, Gasiglia 2013). À cela s'ajoute l'embarras du choix : l'avènement des dictionnaires gratuits en ligne multiplie l'offre lexicographique (Corbin compte « 25 dictionnaires généraux en ligne gratuits du français moderne [...], répartis sur une trentaine de sites », Corbin 2020 : 65), dont certains ne sont pas conçus par des professionnels de la lexicographie.
- 3 Les journalistes laissent parfois des traces de leur consultation de dictionnaires dans leurs articles, donnant ainsi accès à leur choix, à leur motif de consultation et parfois à une partie de leur raisonnement. Cet article vise à brosser un portrait de l'utilisation des dictionnaires par les journalistes et chroniqueurs de la presse écrite du Québec à travers les traces qu'ils en laissent dans leurs articles.

2. Cadre théorique et problématique

- 4 Les éléments de problématique s'articulent autour de plusieurs enjeux que nous présenterons en trois parties : le choix du dictionnaire, les dictionnaires de langue française et la variation diatopique, et les ressources dictionnairiques québécoises.

2.1 Le choix du dictionnaire

- 5 Le choix même de la ressource consultée ne va pas de soi. En raison de l'aura entourant le dictionnaire, les locuteurs francophones peuvent être amenés à penser que le fait de consulter un objet qui porte le nom de dictionnaire, quel qu'il soit, garantit une information de qualité. Par ailleurs, les critères qui départagent une lexicographie professionnelle d'une lexicographie non professionnelle ne sont pas nécessairement connus.
- 6 Qui plus est, si un journaliste veut s'assurer de trouver de l'information de qualité en consultant les *Petit Larousse* ou *Petit Robert*, il ne sait peut-être pas que ce n'est pas à ces produits qu'il accède lorsqu'il tape leur nom dans son fureteur. À moins d'avoir sous la main les dictionnaires papier ou d'avoir un accès payant aux ressources électroniques, il consulte les versions mises en ligne gratuitement par ces maisons d'édition. Or le contenu exact de ces ouvrages en ligne n'est pas précisé au lecteur. C'est par une analyse et un croisement des données de plusieurs produits des maisons Larousse et Robert que des chercheurs ont trouvé ces informations. Ainsi, sur le site *larousse.fr*, vers lequel l'utilisateur est dirigé lorsqu'il cherche « Petit Larousse » ou « Larousse », l'information lexicographique présentée est partiellement basée sur d'anciennes données :
- « Rien n'indique que la source du cœur de ce dictionnaire est le *Grand usuel Larousse* de 1997, lui-même issu du *Grand Larousse en 5 volumes* de 1987, ni que ses actualisations répercutent celles du *PLI*, avec des variations de formulation ou de mise en forme, notamment pour des sigles (*RFID*, *RSA*), et des décalages dans le temps (par exemple pour le sens internautique de *troll* (2005), encore absent du *DdF-Lar* début août 2020), et ne sont donc pas à l'échelle du dictionnaire matrice » (Corbin, 2020 : 69)
- 7 Pour ce qui est du *Petit Robert*, les requêtes lancées sur le site *lerobert.com* se font à travers le « Dico en ligne Le Robert », « un autre avatar de la composante lexicale du *RI* [Robert illustré], le *Dico en ligne* [DL], très proche de celle-ci et similairement actualisé [...], mais avec une mise en forme différente et des écarts de sélection des items ». Les informations fournies dans certaines rubriques proviennent de sources variées et ne sont pas toutes vérifiées par les lexicographes de la maison Robert : « Les “synonymes” émanent d'une ressource autre que le *RI*, les “exemples” sont des attestations “non révisées par Le Robert” qui proviennent de textes du domaine public ou de sites libres, et la reproduction d'articles du *Dictionnaire universel* de Furetière documente le “17^e siècle” » (*ibid.* : 70).

2.2 Dictionnaires et variation diatopique

- 8 Au Québec s'ajoute à cette difficulté initiale la prise en compte de la variation de la langue et de la norme. Même en s'assurant de consulter des dictionnaires professionnels, et même s'il s'agit des versions intégrales du *Petit Larousse* et du *Petit*

Robert, les francophones du Québec et plus largement d'Amérique du Nord peuvent ne pas trouver l'information qu'ils cherchent, voire être induits en erreur. La description des dictionnaires professionnels conçus en France² est centrée sur la langue, l'usage et le contexte référentiel européen, français, voire parisien. Ceci ne va pas de soi pour tous les locuteurs, d'autant que les textes de présentation des dictionnaires (si on prend la peine de les lire) laissent parfois entendre qu'ils s'adressent à toute la francophonie. On lit par exemple dans le « Guide du Petit Robert numérique » : « Toutes les variétés du français sont représentées, avec des synonymes appartenant à tous les registres de langue (familier, soutenu, littéraire, vieilli...) et à toute la francophonie (Belgique, Suisse, Québec...) »³. Or même si les dictionnaires de France contiennent effectivement des usages caractéristiques du français québécois (et d'autres variétés diatopiques), ceux-ci sont périphériques à la description principale.

- 9 De nombreuses études ont démontré que les dictionnaires produits en France ne décrivent pas toujours la langue de manière satisfaisante pour les francophones d'Amérique du Nord, particulièrement du Québec, tant pour la langue générale (Vincent 2018, Cajolet-Laganière 2021) que pour des vocabulaires décrivant des référents nord-américains, canadiens ou québécois, comme les noms d'espèces naturelles (Mercier 2008) ou le système politique (Elchacar 2009). Les zones de variation entre les variétés diatopiques de français sont multiples, ce qui peut se répercuter sur plusieurs rubriques du dictionnaire : entrée, information grammaticale, exemplification, marques d'usage, étymologie, transcription phonétique...
- 10 Par ailleurs, les normes québécoise et française ne sont pas identiques sur tous les points. La question des anglicismes est particulièrement délicate. Non seulement les anglicismes en usage en Amérique et en Europe ne sont pas nécessairement les mêmes, mais le jugement normatif à leur égard varie également. De manière générale, ils sont critiqués au Québec et l'Office québécois de la langue française (OQLF) propose des équivalents français pour les remplacer dans un registre standard. Lorsqu'un anglicisme fait également l'objet d'une recommandation en France, ce n'est pas toujours la même qu'au Québec. Par exemple, pour l'anglicisme *cancel culture*, les équivalents français préconisés par l'OQLF sont *culture du bannissement* et *culture du boycottage* alors que la recommandation officielle en France est *culture de l'effacement*, moins courante au Québec.
- 11 Un autre aspect pour lequel la norme varie dans la francophonie est la féminisation de noms de métiers, fonctions et grades (Cajolet-Laganière 2021). La féminisation des noms de personnes est entrée dans les pratiques depuis plusieurs décennies au Québec, alors que le masculin est encore parfois accepté en France pour référer à des femmes. Les dictionnaires du Québec présentent plus souvent les formes féminines que les dictionnaires de France (Arbour, de Nayves et Royer 2014, Dister 2017). L'entrée mise à part, d'autres aspects de la description lexicographique peuvent être problématiques pour un Québécois. La remarque suivante qu'on trouve dans le *Petit Robert 2026* n'est pas vraie pour le Québec : « Si le féminin *avocate* est désormais courant, on dit aussi *avocat* en parlant d'une femme ». Même chose pour cet exemple sous *ministre*, toujours dans le *Petit Robert 2026* : « Madame la ministre ou Madame le ministre ». « Madame le ministre » ne se dit pas au Québec.
- 12 Pour ce qui est de la féminisation des textes, tant les politiques officielles que les pratiques de la France semblent en décalage par rapport au Québec (Kamblé-Bagal et Tatioussan 2025). L'OQLF publie un *Guide de rédaction épicienne* dès 2006 (Vachon-L'Heureux

et Guénette 2006) ainsi que quelques avis de recommandations sur la féminisation et la rédaction épïcène, par exemple en 2018⁴. Plus récemment, dans les faits, les positions de l'Académie française et de l'OQLF se rejoignent, particulièrement sur le point médian, rejeté par les deux institutions. Dans son avis le plus récent sur le sujet, l'Académie statue : « cette façon d'écrire nuit à l'apprentissage de notre langue et à son usage national autant qu'international »⁵. L'OQLF adopte une position semblable : « Notons que pour former les doublets abrégés, l'Office déconseille l'usage des signes simples, dont les points »⁶.

- 13 Plus récemment, il faut tenir compte du traitement des mots sensibles, c'est-à-dire des mots qui ont suscité des discussions voire des polémiques en raison du signifiant, de sa définition qui ne fait pas consensus ou de ses connotations (Bernard Barbeau et Vincent 2022). Les débats, la sensibilité et la lexiculture (Pruvost 2009) ne sont pas nécessairement les mêmes à travers la francophonie. C'est par exemple le cas pour les récents changements de dénominations générales des peuples autochtones du Québec, où on tend à délaisser *indien* et *amérindien* pour *autochtone* ou *membre des Premières Nations*. Les ouvrages de référence québécois ont tenu rapidement compte de cette évolution des sensibilités contrairement aux *Petit Robert* et *Petit Larousse* (Elchacar 2023). Le Québec a également connu ces dernières années des polémiques, par exemple autour de mots comme *woke* (Vincent 2022), comme l'ensemble de la francophonie, ou plus spécifiquement de certaines expressions comme *racisme systémique* (Lévesque et Bernard Barbeau 2022).

2.3 Les dictionnaires et ressources du Québec

- 14 Si les ouvrages français, traditionnellement pris comme référence, ne comblent pas les besoins des francophones du Québec, ceux-ci peuvent se tourner vers des ressources québécoises. Parmi les ressources professionnelles conçues au Québec, les principales sont celles de l'OQLF, le *Multidictionnaire de la langue française*, *Antidote* et *Usito*.
- 15 L'OQLF relaye ses positions et avis officiels en libre accès sur son site « La Vitrine linguistique ». Celle-ci regroupe le *Grand dictionnaire terminologique*, base de données terminologique et voie officielle de diffusion des équivalents français proposés pour remplacer les anglicismes, et la *Banque de dépannage linguistique*, qui répond aux questions normatives que peuvent se poser les Québécois sur divers sujets⁷.
- 16 Deux ressources très populaires au Québec sont le *Multidictionnaire de la langue française* et le logiciel *Antidote*, tous les deux payants. Il s'agit d'outils d'aide à la rédaction plutôt que de dictionnaires généraux en tant que tels, même s'ils offrent des définitions et plusieurs rubriques qu'on retrouve dans un dictionnaire classique. C'est d'ailleurs leur traitement lexicographique qui fait le plus souvent l'objet de critiques (Vincent 2018). Le *Multidictionnaire* adopte souvent une position puriste qui ne rend pas compte de la norme actuelle du français au Québec et rappelle davantage l'époque où la tendance était de prôner un alignement sur l'usage de France, aujourd'hui, alors que l'ouvrage en est à sa 8^e édition, comme à sa première publication en 1988 (Schafroth 2008, Poirier 2004, Côté et Remysen 2017 pour la prononciation). Quant au logiciel *Antidote*, il a d'abord été publié en 1996 et en est actuellement à sa 12^e édition. Des recherches pointent vers une faiblesse de certains éléments de traitement lexicographique, notamment pour le classement des informations fournies (Vincent 2018) et pour la

description des verbes (Tremblay et Anctil 2018). Cette démonstration sur les verbes a aussi été faite pour le *Multidictionnaire*.

- 17 *Usito* est plus récent. D'abord publié en 2013, il est devenu gratuit en 2019. Ce dictionnaire général du français québécois standard a été conçu par une équipe de lexicographes professionnels dans le but de répondre aux besoins normatifs des francophones du Québec et plus largement de l'Amérique du Nord. Il décrit en priorité le français en usage au Québec (Cajolet-Laganière 2021), tant pour les mots de la langue générale que pour des vocabulaires spécialisés, comme ceux de la faune et de la flore (Mercier 2009). C'est également la norme linguistique du Québec qui est mise en avant. Une attention particulière a été apportée aux anglicismes, qui sont toujours accompagnés des marques d'usage qui correspondent au jugement normatif au Québec et des équivalents français proposés par l'OQLF (Cajolet-Laganière 2017). Pour ce qui est de la féminisation, *Usito* présente plus d'informations que les dictionnaires de France (Arbour, de Nayves et Royer 2014); toutes les formes féminines sont écrites au long dans les entrées (Cajolet-Laganière 2021). D'autres études ont démontré l'avant-garde du dictionnaire *Usito* dans sa description grammaticale (Piron 2018) et dans sa consignation des rectifications de l'orthographe (Contant 2018). Enfin, les néologismes ou les changements lexicaux amenés par l'évolution sociale sont plus rapidement pris en compte dans *Usito* que dans les autres dictionnaires généraux, notamment parce que l'ouvrage n'est pas imprimé; c'est le cas des récents changements de dénominations des peuples autochtones (Elchacar 2023) et du vocabulaire de la diversité sexuelle (Elchacar 2019).

3. Méthodologie, questions de recherche et corpus

- 18 Il est difficile de connaître les réelles habitudes des journalistes en matière de dictionnaires. Il peut y avoir un décalage entre ce qu'ils en disent dans leurs articles et leurs pratiques réelles. Notre recherche ne prétend donc pas épuiser la question mais plutôt amorcer une analyse en commençant par les traces laissées par les journalistes dans leurs articles sur leur consultation de dictionnaires ou d'autres ressources de nature linguistique.
- 19 Nous avons constitué un corpus à partir de la base de données Eureka (l'équivalent d'Europresse en Europe) pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 2 mai 2025. Les journaux ciblés sont les trois quotidiens majeurs du Québec, à savoir *La Presse*, *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*. Nous avons lancé une requête à l'aide de mots-clés pour faire ressortir les articles où un journaliste mentionne avoir utilisé un dictionnaire. La requête contenait autant des mots généraux comme *dictionnaire*, *dico* ou *ouvrages de référence* que les noms propres des principaux dictionnaires employés au Québec (*Petit Robert* et *Petit Larousse* ainsi que les variantes de titres et d'ouvrages, *Hachette*, *Multidictionnaire*, *Usito*, *Grand dictionnaire terminologique*, *Littré*, *Wiktionnaire*, *Trésor de la langue française*, *Antidote*). Puis nous avons exclu certaines formes qui génèrent du bruit afin de nous centrer sur les dictionnaires généraux ou de langue (« Hachette Loisir », « Hachette pratique », « dictionnaire amoureux »⁸). Nous avons ensuite éliminé les articles qui ne rendent pas compte de la consultation d'un dictionnaire par le journaliste lui-même, à savoir : ceux où c'est une personne nommée dans l'article qui évoque un dictionnaire plutôt que le journaliste, ceux qui recensent les nouveaux mots qui ont fait leur entrée dans les plus récentes éditions du *Petit Robert* et du *Petit Larousse*

(c'est une tradition annuelle au Québec) et quelques autres cas⁹. Les articles référant à des dictionnaires spécialisés ont été retirés (par exemple un dictionnaire du vin). Enfin, nous avons rejeté les articles rendant compte de la consultation d'un dictionnaire pour avoir des informations encyclopédiques sur un nom propre; ceux témoignant d'une recherche pour un aspect linguistique d'un nom propre, comme son orthographe ou sa prononciation, ont été en revanche conservés.

- 20 Après ces étapes, nous avons obtenu 712 articles. Nous les avons analysés pour répondre aux questions suivantes :
- 21 - Quels sont les ouvrages mentionnés en général, et les ouvrages québécois en particulier ?
- Des ouvrages non professionnels sont-ils cités ?
 - Y a-t-il une confusion entre les *Petit Larousse* et *Petit Robert* et les versions mises en ligne gratuitement par leur éditeur ?
 - Quels sont les motifs de consultation ? Les mots sensibles sont-ils un motif important de consultation ?
 - Les journalistes consultent-ils des sources québécoises pour les points où la norme varie de manière plus importante (anglicisme, féminisation/rédaction inclusive) ?
 - Le dictionnaire général du français québécois standard *Usito* commence-t-il à faire référence?

4. Premier portrait général

- 22 Dans les 712 articles de journal, nous avons repéré 866 segments où un journaliste mentionne avoir consulté un dictionnaire ; 268 auteurs différents mentionnent avoir consulté un dictionnaire; la plupart le font moins de 20 fois.
- 23 La figure 1 montre les ouvrages mentionnés dans le corpus. Il y a 920 mentions de dictionnaires dans les 866 segments repérés (plus d'un dictionnaire peut être mentionné dans le même segment). Pour ce premier aperçu, tous les ouvrages des maisons Robert et Larousse ont été regroupés, de même que les outils mis en ligne par l'OQLF sur le site Web *La Vitrine linguistique* (on mentionne le *Grand dictionnaire terminologique*, mais parfois aussi l'OQLF en général ou sa Banque de dépannage linguistique)¹⁰.

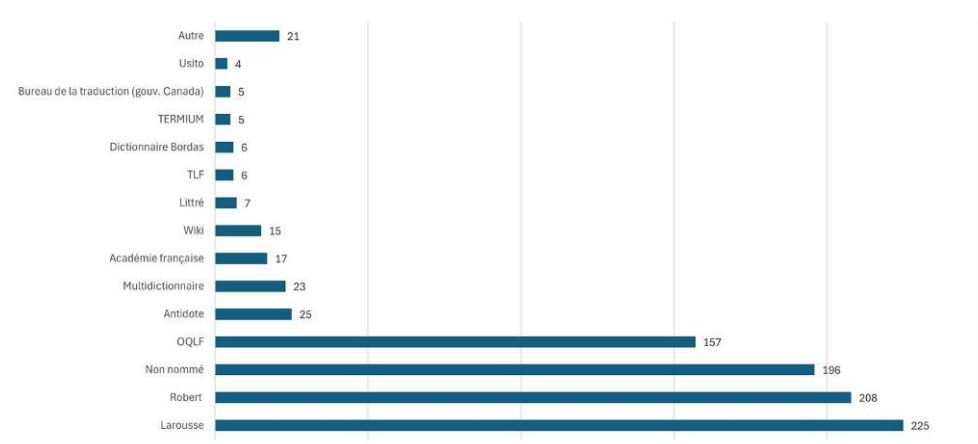


Figure 1 : Dictionnaires et ressources cités dans le corpus journalistique

- 24 Les deux premières positions reviennent aux dictionnaires des maisons Larousse (24,5 % des mentions) et Robert (22,6 % des mentions). Plusieurs dénominations sont employées pour ces ouvrages. Le tableau 2 présente toutes les appellations des ouvrages de la maison Larousse.

Mention	Occurrences	Pourcentage
<i>Larousse</i>	191	84,9 %
<i>Petit Larousse</i>	19	8,4 %
<i>Dictionnaire des difficultés et pièges de la langue française</i>	9	4,0 %
<i>Larousse.fr</i>	2	0,9 %
<i>Larousse en ligne</i>	2	0,9 %
<i>Grand dictionnaire encyclopédique Larousse</i>	1	0,4 %
<i>Larousse illustré</i>	1	0,4%
Total	225	100 %

Tableau 2 : Différentes mentions des dictionnaires de la maison Larousse¹¹

- 25 Quatre segments mentionnent explicitement la version gratuite mise en ligne par Larousse (*Larousse.fr*, *Larousse en ligne*). Le millésime n'est mentionné que trois fois (« Petit Larousse de 1986 », « Larousse de 2019 » et « Petit Larousse illustré de 2020 », tous trois classés sous *Petit Larousse*).
- 26 Avec l'appellation qui revient largement le plus souvent, soit *Larousse*, il n'est pas possible de savoir à quelle ressource précise il est fait référence. Un journaliste peut avoir consulté le site *Larousse.fr* en croyant consulter le *Petit Larousse*. Nous n'avons pas fait une vérification systématique de toutes les définitions attribuées à la source *Larousse* dans le corpus, puisque ce n'est pas l'objet de la présente recherche, mais nous avons croisé certaines définitions des articles de journal avec celles du *Petit Larousse* papier (millésime 2026) et avec celles du site *Larousse.fr*. Le tableau 3 présente quelques exemples à titre indicatif. Dans tous les cas, la définition est mot pour mot celle du site *Larousse.fr* et non celle du *Petit Larousse*. Dans le dernier cas, la graphie de l'entrée n'est pas la même : le journaliste écrit *hacker*, ce qui correspond à la graphie sur le site *Larousse.fr* mais pas à celle du *Petit Larousse*, *hacker*.

	Définition dans l'article de journal du corpus	Définition dans le <i>Petit Larousse 2026</i>	Définition du site <i>Larousse.fr</i>
<i>intégrisme</i>	Attitude et la disposition d'esprit de certains croyants qui, au nom du respect intransigeant de la	Attitude de certains croyants qui, au nom d'un certain respect intransigeant de la tradition, se refusent à	Attitude et disposition d'esprit de certains croyants qui, au nom du respect intransigeant de la tradition, se refusent à toute évolution.

	tradition, se refusent à toute évolution	toute évolution ou interprétation des textes sacrés.	
<i>réalisation</i>	Action de réaliser quelque chose, de le faire passer du stade de la conception à celui de la chose existante	Action de réaliser qqch; accomplissement	Action de réaliser quelque chose, de le faire passer du stade de la conception à celui de la chose existante; fait de se réaliser, d'être réalisé
<i>pastiche</i>	Œuvre littéraire ou artistique dans laquelle on imite le style, la manière d'un écrivain, d'un artiste soit dans l'intention de tromper, soit dans une intention satirique	Œuvre qui procède par imitation d'un écrivain, d'un artiste, d'un genre, d'une école, à des fins didactiques ou parodiques; genre propre à ce type d'œuvre.	Œuvre littéraire ou artistique dans laquelle on imite le style, la manière d'un écrivain, d'un artiste soit dans l'intention de tromper, soit dans une intention satirique.
<i>hacker</i>	Personne qui, par jeu, goût du défi ou souci de notoriété, cherche à contourner les protections d'un logiciel, à s'introduire frauduleusement dans un système ou un réseau informatique.	(<i>Hackeur</i>) Personne qui s'introduit frauduleusement dans un système ou un réseau informatique.	Personne qui, par jeu, goût du défi ou souci de notoriété, cherche à contourner les protections d'un logiciel, à s'introduire frauduleusement dans un système ou un réseau informatique. (Recommandation officielle : fouineur.)

Tableau 3 : Provenance de définitions attribuées au *Larousse* dans le corpus

- 27 Pour la maison Robert, l'appellation la plus employée est *Petit Robert*. On retrouve la même ambiguïté que pour Larousse en 2^e position avec l'appellation générale *Robert*, qui peut renvoyer à la version gratuite mise en ligne par la maison Robert plutôt qu'au *Petit Robert* ou tout autre dictionnaire de cette maison d'édition.

Mention	Nombre	Pourcentage
<i>Petit Robert</i>	111	53,4%
<i>Robert</i>	77	37,0%
<i>Grand Robert</i>	9	4,3%
<i>Dictionnaire historique de la langue française</i>	4	1,9%
<i>Dictionnaire en ligne Le Robert</i>	2	1,0%
<i>Dictionnaire des expressions et locutions</i>	2	1,0%
<i>LeRobert.com</i>	1	0,5%

Blogue Dis-moi Robert	1	0,5%
Robert et Collins	1	0,5%
Total	208	100%

Tableau 4 : Différentes mentions des ouvrages de la maison Robert¹²

- 28 Nous n’avons pas fait une vérification systématique de toutes les définitions attribuées au *Petit Robert* dans le corpus mais nous avons croisé certaines définitions avec celles du *Petit Robert 2026* version électronique et du site *dictionnaire.lerobert.com*. Voici quelques exemples à titre indicatif. Dans ce premier extrait, la journaliste cite le *Petit Robert* pour la définition de *s’ingérer* :
- (1) « En soi, le mot “ingérence” a une connotation négative. S’ingérer, c’est “s’introduire dans quelque chose sans en avoir le droit”, nous dit Le Petit Robert. Comme dans “ingérence étrangère”, par exemple. » Nathalie Collard, La Presse, 18 oct. 2024
- 29 Vérification faite, cette définition n’est pas celle du *Petit Robert* (cf. figure 2). Ce n’est pas non plus exactement celle du site *Web dictionnaire.lerobert.com* (cf. figure 3) mais elle s’en approche davantage.

I

S'INGÉRER **verbe pronominal** S'introduire indûment, sans en être requis ou en avoir le droit. → **s'entremettre**, **s'immiscer**, **intervenir**. *S'ingérer dans les affaires, la vie d'autrui.*

Figure 2 : Extrait de l’article ingérer dans Le Petit Robert (millésime 2026)

s'ingérer • ingérer

DÉF.

CONJ.

SYN.

EX.

17^e s.

DÉFINITION

Définition de **ingérer (s')** verbe pronominal

littéraire Intervenir sans en avoir le droit. → **s'immiscer**. *État qui s'ingère dans les affaires d'un pays voisin.* → **ingérence**.

Figure 3 : Extrait de l’article ingérer sur le site *dictionnaire.lerobert.com*

- 30 Dans ce 2^e extrait, on cite encore le *Petit Robert* pour l’adjectif *déambulatoire* :
- (2) « Mais d'abord, qu'est-ce donc qu'un déambulatoire? Selon Le Petit Robert, le mot, employé comme adjectif, est “relatif à la promenade”. » Philippe Renaud, La Presse, 21 février 2011
- 31 Or ni *Le Petit Robert 2026* ni le site *dictionnaire.lerobert.com* ne consignent l’adjectif *déambulatoire*; ils attestent seulement le nom. Nous n’avons trouvé l’adjectif *déambulatoire* ni dans d’anciennes éditions du *Petit Robert* ni dans le *Dixel*, autre ouvrage de la maison Robert. Les seuls dictionnaires où nous avons trouvé une entrée pour

l'adjectif *déambulatoire* sont *Usito* et le *Dictionnaire de l'Académie française*; leur définition débute comme celle rapportée par le journaliste (« Relatif à la promenade »). Les cas de ce genre, où la définition reprise par un journaliste n'a pas été trouvée à l'identique dans les dictionnaires Robert, ne sont pas isolés (un journaliste écrit que le *Petit Robert* définit *catastrophe* comme un « malheur effrayant et brusque » alors que le *Petit Robert* – et le site *dictionnaire.lerobert.com* – définit ce mot par « malheur effroyable et brusque »).

- 32 En 3^e position des dictionnaires cités arrive la catégorie « Non nommé », avec 21,4 % des mentions. Elle regroupe les segments où le journaliste dit avoir consulté un dictionnaire sans toutefois préciser lequel :

(3) « L'usage du substantif *capitanat* demeure rarissime dans notre milieu local du commentaire sportif, mais il reçoit bel et bien l'approbation des autorités linguistiques mondiales ainsi qu'en témoigne la page 301 de mon dictionnaire officiel. » Jean Dion, *Le Devoir*, 7 oct. 2010

- 33 Dans l'exemple 3, le journaliste a bel et bien consulté un dictionnaire pour vérifier l'attestation d'un mot, allant jusqu'à indiquer la page, mais il ne précise pas quel ouvrage il a consulté. Dans cet autre exemple, la journaliste a consulté plusieurs sources pour valider l'attestation d'un mot, sans succès :

(4) « Un mot m'énervé, sorti souvent du chapeau des revues de l'année, ce qui lui assure, malheur!, un bel avenir parmi nous : “malaisant”, grand absent de tous les dictionnaires, mais qui fleurit de plus en plus sur les lèvres québécoises. » Odile Tremblay, *Le Devoir*, 4 janv. 2014

- 34 Certains des dictionnaires non nommés sont en fait les dictionnaires des maisons Larousse et Robert. Par exemple, un journaliste consulte un dictionnaire pour l'expression « à la queue leu leu » :

(5) « quelle drôle d'expression, “queue leu leu” ! Je dégaîne mon dictionnaire. Tiens, c'est du français et de l'histoire. Ça nous vient du latin *lupus* qui voulait dire loup, mais qu'on a d'abord prononcé leu. L'expression décrit la manière dont la meute se déplaçait. » Jean Barbe, *Journal de Montréal*, 20 août 2011

- 35 Ces informations sont données dans le *Petit Robert*, « (altération de à la queue leu leu « à la queue, le loup ! ») À la queue leu leu : l'un derrière l'autre (comme étaient censés marcher les loups) », et pas sur le site *dictionnaire.lerobert.com* ni dans les autres dictionnaires à l'étude. Autre exemple, *quotas* :

(6) « Mon dictionnaire donne comme définition de quotas : “Contingent ou pourcentage déterminé” » Robert Poëti, *Journal de Montréal*, 11 mars 2010

- 36 Il s'agit mot pour mot de la définition du *Petit Robert* (que l'on retrouve à l'identique sur le site *Dico en ligne* des éditions Robert). Enfin, la définition donnée dans l'extrait 7 est tirée du *Petit Larousse 2008* imprimé (elle a légèrement été modifiée dans les millésimes plus récents) :

(7) « L'objectivité est la “qualité d'une personne qui porte un jugement objectif, qui sait faire abstraction de ses préférences”. Ce n'est pas moi qui définis ainsi “l'objectivité”, c'est tout dictionnaire de la langue française. Maintenant, dites-moi si la Société Radio-Canada se montre objective dans ses émissions ? » Guy Fournier, *Journal de Montréal*, 17 avril 2012

- 37 Parfois, la définition attribuée à un dictionnaire non précisé semble tirée du *Dictionnaire de l'Académie française* (par exemple *inique* : « injuste à l'excès »). Nous n'avons pas trouvé certaines définitions :

(8) « Syrphe? “Mouche à abdomen jaune et noir, à antennes courtes, au vol vif, fréquente près des fleurs”, nous dit le dictionnaire. » Christian Desmeules, *Le Devoir*, 26 nov. 2011

- 38 La définition qui s'en rapproche le plus est celle du *Dictionnaire Hachette*, mais ce n'est pas exactement la même (« Insecte diptère, mouche à abdomen jaune et noir, aux antennes courtes et au vol rapide »).
- 39 En 4^e position des ouvrages nommés se classent les outils de l'OQLF. Un important écart sépare la 4^e position et les suivantes. Les 5^e (*Antidote*) et 6^e (*Multidictionnaire de la langue française*) places reviennent aussi à des ouvrages québécois, ce qui nous amène au point sur la provenance des dictionnaires. Suivent presque à égalité l'Académie française (on mentionne parfois explicitement son dictionnaire mais pas toujours) et Wikipédia, seule source non professionnelle dont le nombre de mentions se compare à celui de certains ouvrages professionnels.

4.1 Provenance des dictionnaires

- 40 La figure 4 précise la provenance des ouvrages, lorsqu'elle est connue¹³ :

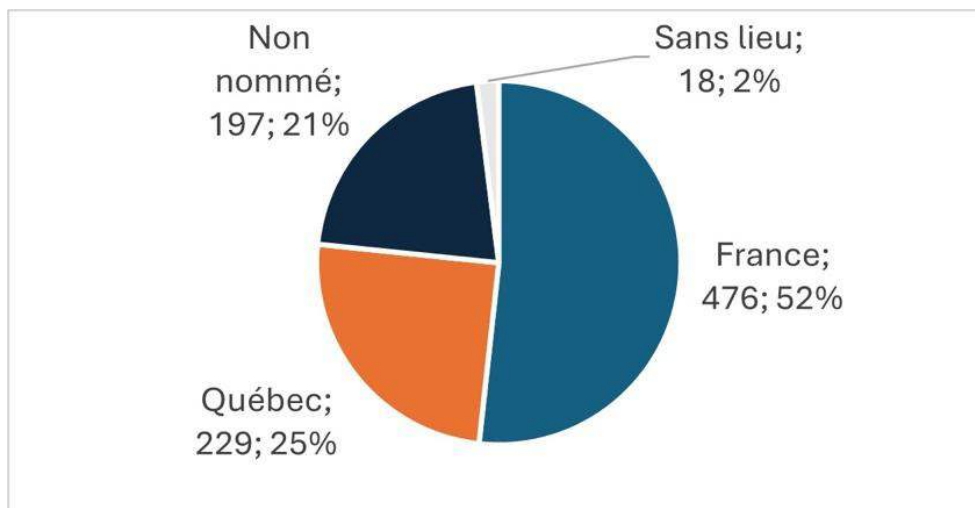


Figure 4 : Provenance des dictionnaires

- 41 Les journalistes québécois mentionnent des ouvrages de France dans plus de la moitié des segments, et des ressources québécoises dans le quart des segments du corpus.
- 42 La figure 5 isole les sources québécoises mentionnées, y compris celles qui reviennent une ou deux fois.

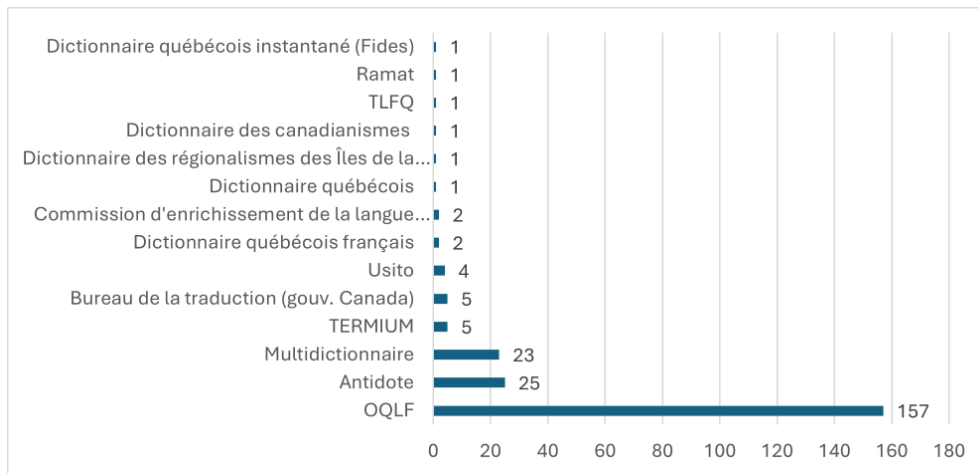
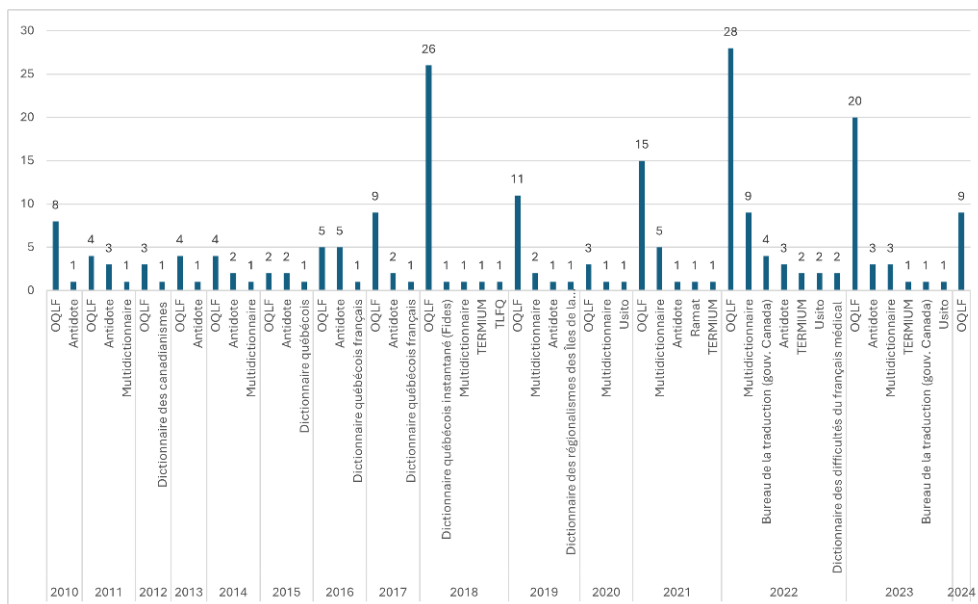


Figure 5 : Sources québécoises mentionnées

- 43 Les outils de l'OQLF sont de loin la source québécoise la plus mentionnée, avec 157 des 227 sources (69,2 %). En 2^e position, *Antidote* récolte 25 mentions (11 %), et le *Multidictionnaire de la langue française*, 23 mentions (10,1 %). Aucune autre source québécoise n'est mentionnée plus de cinq fois dans les articles publiés au Québec depuis 2010 dans les quotidiens de notre corpus et disponibles dans Eureka.
- 44 La figure 6 présente les dictionnaires québécois mentionnés dans le corpus par année.

Figure 6 : Mentions des dictionnaires québécois dans le temps¹⁴

- 45 Les outils de l'OQLF sont ceux présents avec le plus de constance et sont les seuls du Québec présentés en 2024. *Usito* est nommé pour la première fois dans le corpus en 2020, donc sept ans après sa parution et un an après qu'il ait été mis en ligne gratuitement.

4.2 Les motifs de consultation

- 46 Nous avons identifié treize motifs pour lesquels les journalistes disent consulter des dictionnaires. La figure 7 les présente avec le nombre de fois qu'ils sont évoqués¹⁵ :

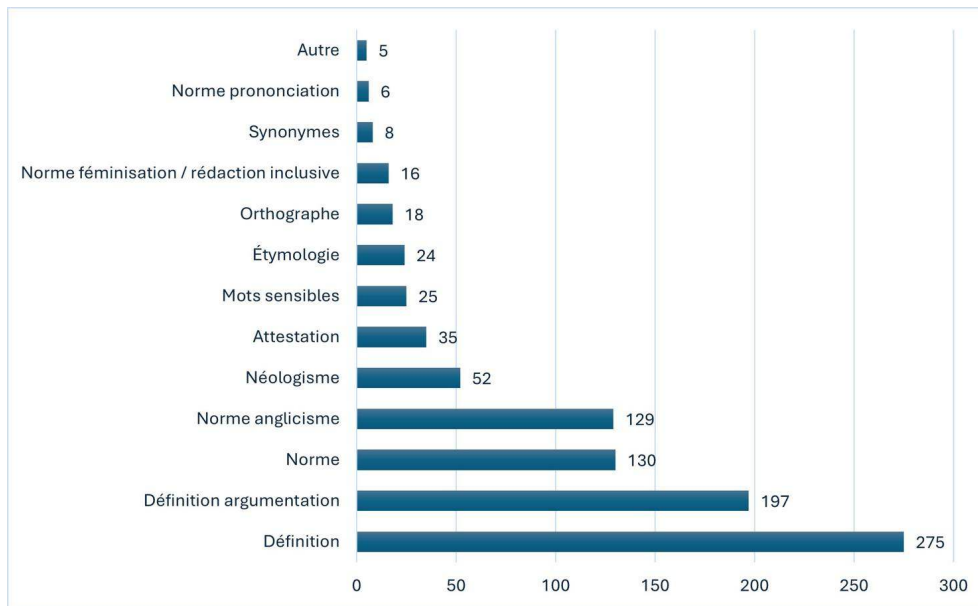


Figure 7 : Motifs explicités de consultation de dictionnaires

- 47 Le premier motif explicité de consultation (définition) est la recherche du sens d'un mot :

(9) « La définition d'oothèque, selon le Larousse : “Coque dans laquelle sont enfermés les œufs des insectes dictyoptères et orthoptères.” Oothèque, c'est également le nom du projet [...] de Francis Mineau, alias le batteur de Malajube »
Émilie Côté, *La Presse*, 11 mai 2013

- 48 Le second motif concerne aussi la définition, mais cette fois pas pour chercher le sens d'un mot mais plutôt en appui à une argumentation. Les définitions données ne concernent pas des termes techniques ou obscurs, inconnus des lecteurs (c'était aussi le cas de l'exemple 7).

(10) « Le dictionnaire affirme que le cancer est “une prolifération cellulaire anormalement importante au sein d'un organisme, de telle manière que la survie de ce dernier est menacée”. On pourrait dire la même chose à propos de la bureaucratie : “La bureaucratie est une prolifération de cadres anormalement importante au sein d'une société, de telle manière que la survie de cette dernière est menacée”... À quand un régime Montignac pour l'État québécois ? » Richard Martineau, *Le Journal de Montréal*, 23 juin 2010

(11) « Je parlais de manque de sollicitude. Peut-être que j'en demande trop, peut-être qu'espérer une “attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse”, selon la définition du Petit Robert, relève de la science-fiction dans les urgences surchargées d'un hôpital québécois. » Patrick Lagacé, *La Presse*, 21 juillet 2011

- 49 Ce sont souvent les chroniqueurs qui ont recours à la définition du dictionnaire à des fins argumentatives, dont les plus fréquents dans le corpus sont : Richard Martineau (37 segments), Patrick Lagacé (10), Stéphane Laporte (9), Sophie Durocher (8), Josée Legault (6), Pierre Foglia (5) et Antoine Robitaille (5).
- 50 Pour ces deux premiers motifs de consultation, soit définition et définition pour appuyer une argumentation, ce sont les ouvrages Larousse et Robert qui sont le plus souvent mentionnés¹⁶.
- 51 La vérification de l'orthographe, parfois invoquée comme motif fréquent de consultation du dictionnaire, arrive en 9^e position, avec dix-huit mentions.

Évidemment, un journaliste ne ressentira pas nécessairement le besoin d'écrire dans son article qu'il a consulté un dictionnaire pour vérifier l'orthographe d'un mot.

5. Motifs de consultation et provenance des ouvrages

- 52 Croisons maintenant les deux axes que sont la provenance des ouvrages et les motifs de consultation. La figure 8 représente, pour chaque motif de consultation, les proportions respectives de provenance des dictionnaires.

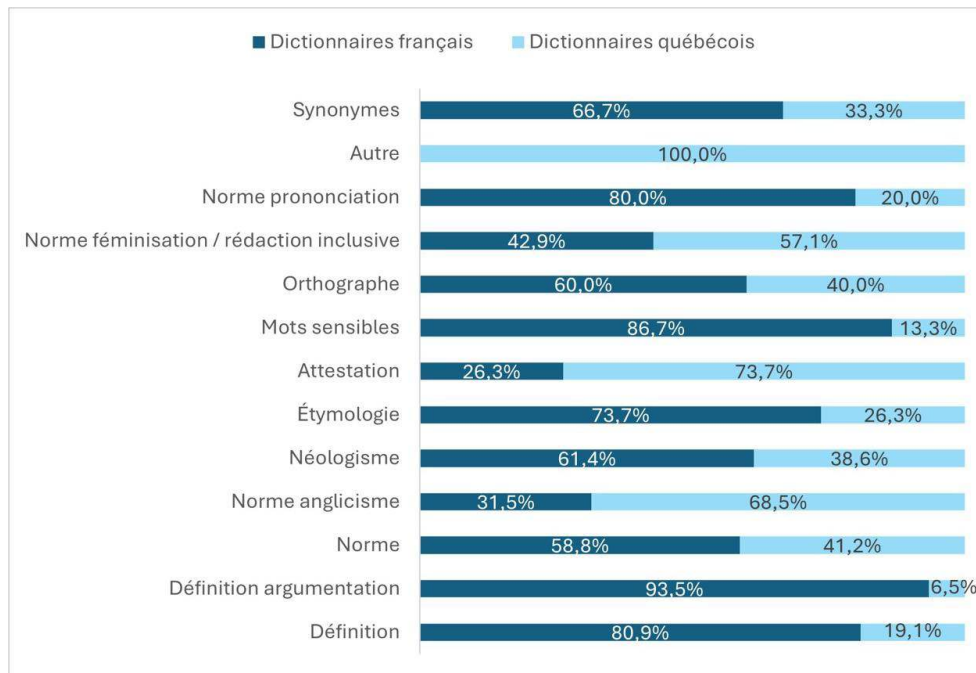


Figure 8 : Motifs de consultation pour les ouvrages de France et du Québec

- 53 Il y a plus de motifs pour lesquels on consulte majoritairement un dictionnaire de France : les synonymes, la prononciation, l'orthographe, les mots sensibles, l'étymologie, les néologismes, la norme, les définitions et les définitions à des fins argumentatives. Au contraire, ce sont des sources québécoises qu'on consulte en majorité pour vérifier l'attestation d'un mot, les anglicismes, la féminisation et la rédaction inclusive (et pour la catégorie « autre », qui regroupe des usages proprement québécois).

5.1 Motifs de consultation des sources québécoises

- 54 La figure 9 isole les motifs pour lesquels les journalistes mentionnent consulter une source québécoise.

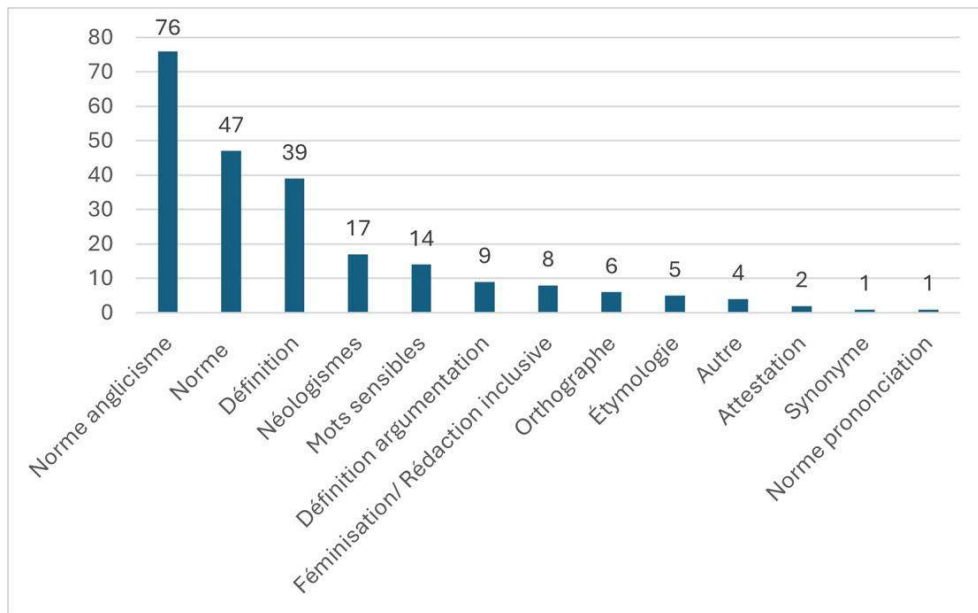


Figure 9 : Motifs de consultation des sources québécoises

- 55 C'est surtout pour obtenir une information sur un anglicisme qu'on consulte les outils québécois, et ce sont surtout ceux de l'OQLF. En seconde position se trouve le motif de la norme de manière générale, puis la définition. Les journalistes consultent surtout *Antidote* pour connaître le sens d'un mot (12/25) ou pour utiliser le dictionnaire en appui à leur argumentation (6/25). Quant au *Multidictionnaire de la langue française*, on le consulte surtout pour des questions de norme (12/23) ou pour les anglicismes (8/23). *Usito* n'est mentionné que quatre fois dans le corpus : une fois pour donner l'étymologie de mots d'origine autochtone en usage au Québec (*ouaouaron*, *caribou*, *toboggan*), une fois pour donner le sens d'un mot québécois familier (*tata* dans le sens de « Personne niaise, imbécile, sotté, insignifiante »), et deux fois en lien avec des néologismes, *wokisme* et *confinement* (sens propre à la crise sanitaire de la Covid-19).

5.2 Points où les usages et la norme varient

- 56 En plus des motifs de consultation, nous avons ajouté la variable « Québec » dans nos analyses lorsque la consultation porte sur un aspect de l'usage québécois. Lorsque les journalistes se posent des questions en lien avec le français québécois, ils consultent des sources québécoises en faible majorité (si on compare avec les ouvrages de France et non nommés réunis), comme le montre la figure 10.

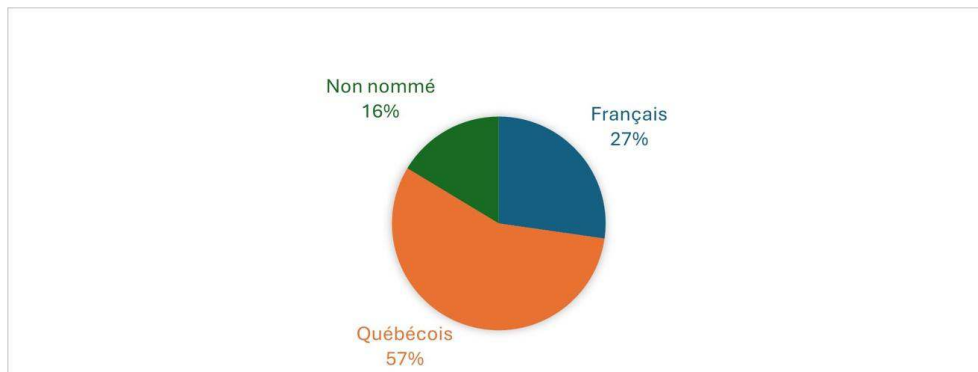


Figure 10 : Provenance des dictionnaires consultés pour des usages québécois

- 57 Les journalistes consultent aussi des ouvrages des deux communautés linguistiques lorsqu'ils se posent des questions sur les usages du Québec. Dans l'extrait 12, qui porte sur la botanique, le chroniqueur se penche sur l'acceptabilité de la paire *hortensia/hydrangée*, leur genre et leur caractère régional. Il consulte *Le Petit Robert* et l'OQLF :
- (12) « Les deux termes sont utilisés indifféremment au Québec et sont acceptés par l'Office de la langue française, qui ajoute même l'expression “quatre-saisons” aux synonymes. [...] Hortensia est cependant masculin, alors qu'hydrangée, un régionalisme selon *Le Petit Robert*, est féminin. » (Pierre Gingras, *La Presse*, 29 juin 2013)
- 58 L'extrait 13 provient d'un article qui traite des noms de rue. Le journaliste a cherché *ruelle* dans « le dictionnaire » sans trouver le sens propre au Québec :
- (13) « Pour nous, au Québec, une ruelle est cette voie longeant les espaces situés derrière les maisons en ville. Je connais ça pour avoir grandi dans La Petite-Patrie, le Parc-Extension et le quartier Villieray. Mais dans le dictionnaire, le mot ruelle signifie petite rue. » Marc de Foy, *Journal de Montréal*, 21 déc. 2012
- 59 Après vérification, les dictionnaires de France de l'époque ne consignent pas le sens proprement québécois et leur définition se rapproche de celle retranscrite. Le *Multidictionnaire*, pourtant québécois, fait la même chose. Toutefois, si *Usito* n'était pas encore publié en 2012, le terme avait déjà fait l'objet d'un avis de normalisation par l'OQLF¹⁷.
- 60 Pour les quelques consultations pour l'étymologie d'usages québécois (*être habillé comme la chienne à Jacques* ou *faire le tour du chapeau*, expression liée au hockey), au moins une source québécoise est toujours mentionnée, même si on ajoute parfois une source de France.
- 61 Nous nous sommes ensuite intéressée aux questions normatives : la norme en général, celle entourant les anglicismes, les mots sensibles, la féminisation et la rédaction inclusive¹⁸.

La norme

- 62 Lorsqu'il est question de norme de manière générale, c'est-à-dire pas en lien avec un anglicisme, la féminisation ou la rédaction inclusive, les textes du corpus citent surtout des ouvrages de France :
- (14) « En mathématique, 1 000 000 000 000, c'est un billion. Le Petit Robert déconseille toutefois l'emploi des termes billion et ses multiples trillion et quadrillion, car la confusion est facile avec le billion des Anglo-Saxons (et des

Brésiliens) qui correspond à notre milliard, tandis que leur trillion équivaut à notre billion. » (Paul Durivage, *La Presse*, 29 avril 2015)

- 63 Lorsque la question se pose sur un usage québécois, les journalistes citent presque toujours des sources québécoises, soit avec des sources françaises (comme l'exemple 12 sur *hortensia/hydrangée*), soit seules, comme dans les exemples suivants :

(15) « Malgré le tollé qu'il a soulevé hier, le verbe “allégir” existe, selon l'Office québécois de la langue française. [...] L'OQLF indique que le verbe allégir est une forme “vieillie” du verbe alléger, et confirme que cette forme est utilisée en Acadie et au Québec » Alix Villeneuve, *Le Journal de Montréal*, 26 sept. 2017

(16) « L'Office québécois de la langue française (OQLF) a tranché : on ne fait pas erreur si on monte sur LE trampoline et qu'on tombe ensuite de LA trampoline. L'appareil en question peut en effet sauter d'un genre à l'autre sans offusquer l'autorité linguistique de la province, qui estime que “les deux genres sont possibles”. » La Presse canadienne, *Le Devoir*, 4 mai 2018

Anglicismes

- 64 Les anglicismes sont le premier motif de consultation des ouvrages québécois. Réciproquement, c'est davantage les sources québécoises que les journalistes consultent lorsqu'il s'agit d'anglicismes, avec 68 % de sources québécoises mentionnés (il y a tout de même 17 segments où la source précise n'est pas nommée), la première position revenant aux outils de l'OQLF. La figure 11 en présente le détail.

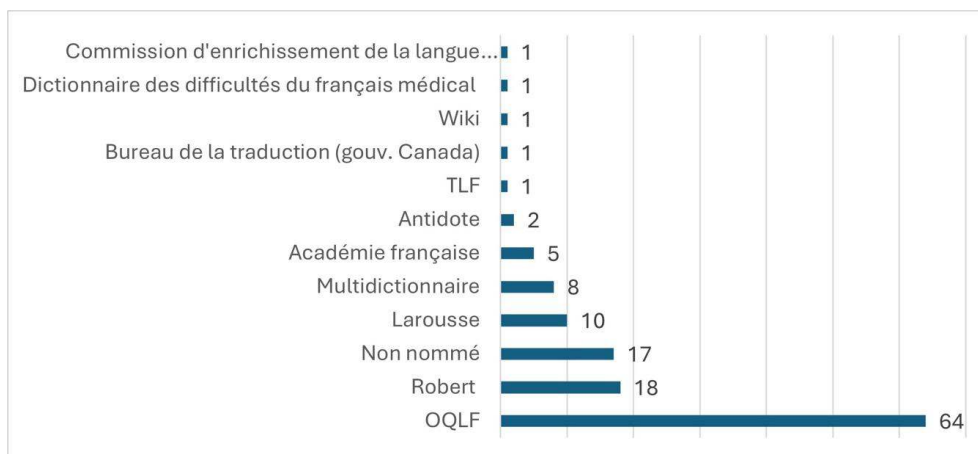


Figure 11 : Sources mentionnées pour les anglicismes

- 65 Le plus souvent, le journaliste fait le point sur un anglicisme récent pour informer les lecteurs de son acceptabilité ou de l'équivalent français proposé par l'OQLF :

(17) « Le “cuir végétal”, une appellation fautive? L'Office québécois de la langue française (OQLF) ne reconnaît pas l'utilisation du mot “végane”, qui “n'est pas porteur de sens en français”. » Katia Tobar, *Le Devoir*, 15 déc. 2018

- 66 On sent que les journalistes veulent informer le lectorat qu'ils ont consulté un ouvrage de référence, sachant que la question des anglicismes est sensible au Québec :

(18) « Qu'est-ce que l'empowerment ? C'est un terme fréquemment utilisé en anglais [...] qui n'a pas vraiment d'équivalent en français. Selon l'Office québécois de la langue française, cela peut se traduire par “autonomisation”, soit le fait qu'une personne acquiert “la maîtrise des moyens qui lui permettent de renforcer son potentiel” » Émilie Côté, *La Presse*, 8 mars 2018

(19) « Bien que composé de deux mots anglais, le mot brunch est accepté par l'Office québécois de la langue française » Andrea Jourdan, *Journal de Montréal*, 22 nov. 2014

- 67 Dans l'exemple 20, le journaliste mentionne l'équivalent français proposé par l'OQLF pour *post-it* mais ne l'emploie pas seul, puisqu'il n'aurait pas été compris, n'ayant pas été repris par les locuteurs :

(20) « Lalande a pris de nombreuses notes dans ses agendas des années 2003 et 2004 ainsi que sur des papiers jaunes de type Post-it ou “papillon adhésif amovible” (terme proposé par l'Office québécois de la langue française). » Antoine Robitaille, *Le Devoir*, 21 sept. 2010

- 68 Le journaliste fait parfois un commentaire pour se distancier de l'équivalent français proposé :

(21) « Le juke-box (pardon : électrophone automatique, indique le dictionnaire¹⁹) n'a pas dit ses dernières notes. » Sylvain Sarrasin, *La Presse*, 2 mai 2020

- 69 Lorsqu'un journaliste mentionne des sources françaises pour un anglicisme, c'est parfois pour confirmer que ce mot est bien accepté :

(22) « L'étau se resserre autour de Trump. Le processus engagé il y a un mois par la majorité démocrate à la Chambre des représentants -- l'enquête préliminaire visant à une mise en accusation parlementaire appelée impeachment (le mot est au Petit Robert) -- va-t-il finalement le coincer ? » François Brousseau, *Le Devoir*, 28 oct. 2019

- 70 On sent parfois une tension entre la proposition québécoise, si elle est jugée insatisfaisante ou peu susceptible d'être reprise, et le fait que les dictionnaires de France cautionnent l'anglicisme :

(23) « Bien que certains auteurs assimilent le terme “gentrification” à un anglicisme et lui préfèrent “embourgeoisement”, l'usage de ce mot est maintenant accepté par Le Robert et adopté dans les milieux universitaires pour décrire “le processus par lequel la population d'un quartier populaire fait place à une couche sociale plus aisée” » Florence Sara G. Ferraris, *Le Devoir*, 19 mai 2018

- 71 Les journalistes s'étonnent parfois que tel anglicisme est accepté en France (24) voire tournent en dérision la plus grande acceptabilité des anglicismes en France qu'au Québec (25) :

(24) « “Has been – n.m. anglic. Personne qui a été célèbre et qui ne l'est plus ou l'est moins.” Je m'étonne de découvrir cette expression dans Le Robert, quoiqu'aucune autre dans la langue française ne communique avec autant d'immédiateté l'idée d'une personnalité publique tombée dans l'oubli ou l'indifférence » Martin Bilodeau, *Le Devoir*, 17 août 2012

(25) « De jeunes artistes adeptes d'un hip-hop qualifié (par certains) de “post-rigodon” et pimenté – attention : “spoiler !” comme dirait Le Petit Robert – de rimes franglaises » Marc Cassivi, *La Presse*, 7 juin 2016

Féminisation et rédaction inclusive

- 72 Nous avons regroupé la féminisation des appellations de personne et la rédaction inclusive puisque les segments mentionnant ce type de recherche ne sont pas nombreux (17 dans tout le corpus) et que les deux thématiques sont souvent abordées dans un même article²⁰.

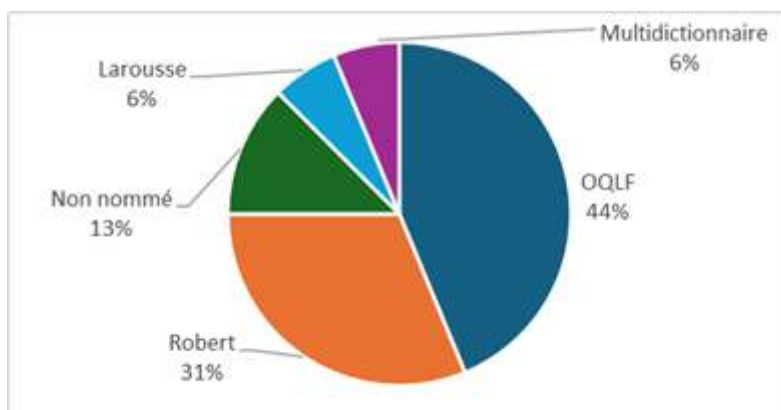


Figure 12 : Sources mentionnées pour la féminisation et la rédaction inclusive

- 73 La majorité des ouvrages nommés sont québécois. Les journalistes sont conscients que la norme diffère sur ce point entre la France et le Québec. Certains attribuent toutefois à l'OQLF une adhésion aux principes de rédaction non binaire qu'il n'a pas formulée :

(26) « L'Office québécois de la langue française (OQLF) a approuvé le pronom iel -- et bien d'autres -- dans le contexte de la "rédaction bigenrée" qui reflète l'évolution des mentalités. Les institutions québécoises s'adaptent aux changements sociaux. » Marco Fortier, *Le Devoir*, 16 nov. 2019

- 74 La chroniqueuse Denise Bombardier écrit ceci la même année :

(27) « Ainsi l'OQLF approuve-t-il en quelque sorte la rédaction bigenrée en proposant l'usage de termes qui combinent le masculin et le féminin. Par exemple, pour remplacer les mots frère et sœur, il propose froeur ou freureen et tancle pour désigner tante ou oncle. Ne reculant devant aucun obstacle ou aucune absurdité, l'OQLF suggère aussi qu'on remplace les pronoms ceux et celles par ceuzes et celleux et ils et elles par yels ou illes. » Denise Bombardier, *Journal de Montréal*, 19 nov. 2019

- 75 Si l'OQLF a bien fait une recension de tous les procédés existants dans la rédaction inclusive ou non genrée, il n'en a pas recommandé l'usage. La position de l'OQLF est la suivante :

- 76 « Chez ces personnes, ce besoin s'exprime entre autres dans des pratiques d'écriture, dont l'utilisation de néologismes qui ne sont ni masculins ni féminins (comme *iel* au lieu de *il* ou *elle*, *frœur* en remplacement de *frère/sœur*). Ces usages restent propres aux communautés de la diversité de genre. L'Office ne conseille pas le recours à ces pratiques rédactionnelles. »²¹

- 77 Certains journalistes indiquent suivre les lignes directrices de l'OQLF en la matière :

(28) « Concrètement, le journal s'engage à veiller à une meilleure représentativité dans l'écriture de ses textes. S'inspirant des recommandations de l'Office québécois de la langue française, on prône désormais l'utilisation de termes dits épécènes, c'est-à-dire neutres ou collectifs, englobant le masculin et le féminin (la communauté enseignante, par exemple, et non les enseignants). » Sylvia Galipeau, *La Presse*, 13 fév. 2019

Mots sensibles

- 78 Nous avons voulu vérifier si les nombreuses discussions de société portant sur des mots sensibles se traduisaient par un recours explicite au dictionnaire de la part des journalistes. Les segments portant sur les mots sensibles sont peu nombreux : ils ne

représentent que 3 % du corpus, avec 25 segments sur 866. Les mots sensibles pour lesquels les journalistes consultent le plus le dictionnaire sont *racisme systémique* et le changement de dénomination des peuples autochtones.

- 79 *Racisme systémique* est peu utilisé avant 2016; sa fréquence explose en 2020 après le décès de Joyce Echaquan dans un hôpital de Trois-Rivières (Lévesque et Bernard Barbeau 2022)²². En 2021, le bureau de la coroner publie les résultats de son enquête publique. Des journalistes reviennent sur la définition du *Petit Robert* de *racisme systémique* après que le premier ministre du Québec François Legault ait affirmé préférer cette définition à celle de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(29) « Le premier ministre trouve cette définition trop complexe. Il préfère la définition du *Petit Robert* qui définit *systémique* comme “relatif à un système dans son ensemble”, et il ajoute une interprétation de son cru : “pour moi, un système, ça part d’en haut”. » Nathalie Collard, *La Presse*, 6 oct. 2021

- 80 Or le premier ministre ne cite pas ici le *Petit Robert* comme mentionné mais plutôt le site dictionnaire.lerobert.com. Dans le *Petit Robert*, l’expression *racisme systémique* est donnée en exemple non pas sous la première définition, plus générale, mais sous la troisième définition, reproduite dans la figure 13.

■ DIDACT.

① Qui se rapporte à un système ou l’affecte dans son ensemble.

◆ SPÉCIALT **Relatif à la circulation sanguine générale. Médicament systémique** (opposé à *topique*).

▫ *Insecticide systémique*, qui contamine toute la plante rendue toxique aux insectes qui l’attaquent.

◆ (anglais *systemic*) DIDACT. **Inhérent à un système social donné. Violence, racisme systémique.**

② N. f. La systémique : technique des systèmes complexes.

Figure 13 : Extrait de l’article *systémique* dans le *Petit Robert* 2026

- 81 Sans non plus consulter le *Petit Robert*, la journaliste cite à son tour *Antidote* :
- (30) « Pourtant, *Antidote* définit un système comme un “ensemble d’éléments reliés entre eux et exerçant une influence les uns sur les autres”. À chacun son dictionnaire ! » (*ibid.*)
- 82 Quelques articles abordent la rectitude langagière de manière plus générale. Le chroniqueur Christian Rioux s’exprime contre le phénomène, évoquant le dictionnaire :
- (31) « [...] cette détestable habitude qui consiste à faire la guerre au dictionnaire exactement comme nos curés d’hier mettaient certains livres à l’index. Le mot “race” rejoindra donc au dépotoir de la langue tous ces mots dorénavant bannis du vocabulaire, comme les “aveugles”, les “vieux”, les “sourds”, les “cancres”, les “nains”, les “clochards”, les “analphabètes”, les “Noirs” et autres “nègres” (qui ne peut même plus désigner les auteurs qui écrivent pour d’autres). » Christian Rioux, *Le Devoir*, 24 mai 2013

83 D'autres font amende honorable :

(32) « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Il y a une dizaine d'années, dans un échange de courriels, une lectrice me reprochait d'avoir dit "nain" à la télévision. Je lui ai répondu que ce mot était pourtant dans le dictionnaire. Je l'ai croisée par hasard dans la rue, quelque temps plus tard, et elle m'a fait comprendre, de manière très courtoise, que ce terme à connotation péjorative l'avait fait souffrir depuis l'enfance. J'ai compris, trop tard, que j'avais eu tort. À vous, madame, avec dix ans de retard, je présente mes sincères excuses. » Marc Cassivi, *La Presse*, 27 août 2020

84 Vingt-cinq segments portant sur des mots sensibles sont signés par la chroniqueuse de langue Lucie Côté. On lui pose parfois des questions normatives sur des mots sensibles :

(33) « Question : que fait-on avec l'expression "l'été indien" ? Réponse : *L'été indien* (ou *des Indiens*) est une expression qui désigne, selon la définition du Multidictionnaire de la langue française, une "période de chaleur et de soleil assez brève au milieu de l'automne (en octobre)" On peut préférer l'éviter pour diverses raisons : le mot *indien* est mal employé, c'est un calque de l'anglais *Indian summer*, etc. Il se peut bien que l'on délaisse un jour cette expression. Après tout, on a déjà employé l'expression "été des Sauvages", qui a disparu en raison de son caractère péjoratif. » Lucie Côté, *La Presse*, 3 oct. 2021

85 Nous poursuivons sur les chroniques de langue.

Chroniques de langue

86 Deux chroniques de langue normatives se retrouvent dans notre corpus. Dans *La Presse*, Lucie Côté rédige la chronique « En un mot » de 2021 à 2023. Dans le *Journal de Montréal*, Jacques Lafontaine signe la chronique « Les mots dits » de 2013 à 2020. Notre corpus contient 50 billets de la chronique « En un mot » de Lucie Côté (164 extraits) et 39 billets de la chronique « Les mots dits » de Jacques Lafontaine (57 extraits). Les sujets abordés dans ces chroniques proviennent, du moins en partie, des questions envoyées par les lecteurs (voir exemple 33).

87 Nous avons d'abord voulu savoir d'où proviennent les sources mentionnées par les chroniqueurs. Elles sont majoritairement de France pour Côté (64 % France, 36 % Québec) et presque à égalité pour Lafontaine (51 % France, 49 % Québec). Pour ce qui est des thématiques, dans les deux cas, la norme vient en première position et les anglicismes en seconde.

Tableau 5 : Motifs de consultation des dictionnaires dans les chroniques langagières de Lucie Côté et de Jacques Lafontaine

Lucie Côté, <i>La Presse</i> 50 articles, 164 extraits	Extraits
Norme	75
Norme anglicisme	30
Orthographe	16
Étymologie	7
Définition	7
Mots sensibles	6
Norme féminisation / rédaction inclusive	6
Néologisme	6
Norme prononciation	5
Attestation	3
Synonymes	2
Définition argumentation	1

Jacques Lafontaine, <i>Journal de Mtl</i> 39 articles, 57 extraits	Extraits
Norme	35
Norme anglicisme	15
Norme féminisation / rédaction inclusive	2
Étymologie	1
Définition	1
Attestation	1
Autre	1
Néologisme	1

- 88 Côté privilégie les ouvrages et parfois aussi les usages de France. Par exemple, elle donne les avis des Robert et Larousse sur *transport scolaire* VS *ramassage scolaire* mais omet d'indiquer l'usage et la norme au Québec.
1. « Le Larousse recommande de préférer *transport scolaire* à *ramassage scolaire*, mais pas le Robert. » *ibid.*, 4 sept. 2022
- 89 Cette information est pourtant facile à obtenir : l'OQLF a émis une recommandation pour *transport scolaire* en 1980, et *Usito* ne traite que *transport scolaire*. Même chose ici pour *décarboner/décarboniser* :
1. « Quel verbe doit-on utiliser, *décarboner* ou *décarboniser* ? Réponse : La question n'est pas tranchée. Mais le verbe *décarboner*, qui signifie "réduire l'émission de carbone relative à (une activité)" est celui que l'on privilégie au journal. Il se trouve dans les dictionnaires *Robert* et *Larousse*. » *ibid.*, 11 déc. 2022
- 90 La question semble pourtant tranchée au Québec : sous *décarboniser*, *Usito* met la remarque « En France, on emploie surtout *décarboner* », et le *Grand dictionnaire terminologique* de l'OQLF indique dans la fiche *décarboner* « Le verbe *décarboniser* est employé moins fréquemment dans la documentation. »
- 91 C'est la même situation pour *poster* dans le sens de « publier sur les réseaux sociaux » :
1. « Par ailleurs, on trouve aussi dans le Larousse le verbe *poster* au sens de "publier un article, un commentaire, une photo ou une vidéo" sur l'internet, mais le Robert souligne que le verbe *publier* est la recommandation officielle en ce sens. » *ibid.*, 3 oct. 2021
- 92 Il aurait été pertinent de mentionner au public québécois que *publier* est également la forme recommandée par l'OQLF.
- 93 Côté est l'autrice du corpus qui cite le plus l'Académie française. Lorsqu'elle cite plusieurs sources pour un cas, Côté privilégie les sources de France et les sources au jugement normatif le plus sévère (*cabaret* est jugé moins sévèrement par *Usito* et l'OQLF) :
1. « Au Québec, on emploie encore couramment le nom *cabaret* au sens de plateau. Si on utilise ce mot, on se fera encore souvent comprendre. Mais le *Multidictionnaire de la langue française* souligne qu'il s'agit d'une impropriété. On l'évitera donc à l'écrit. » *ibid.* 5 juin 2022

- 94 Lafontaine adopte une attitude moins puriste que Côté et semble suivre l'évolution de la norme décrite par l'OQLF, dont les outils sont les sources québécoises les plus citées :
1. « Le verbe *prioriser* a longtemps été “mis au ban” de la langue française. Des ouvrages de référence en ignorent encore l'existence, certains dictionnaires le qualifient d'impropriété (*Le Multi*), mais d'autres, non des moindres (*Le Larousse*, *Le Robert*), en valident l'emploi. » Jean Lafontaine, *Le Journal de Montréal*, 1^{er} fév. 2020
 2. « En effet, la plupart des ouvrages de référence n'attestent pas le mot *performer*. Les dictionnaires connus ne lui font aucune place, d'autres le glissent dans leur liste de mots pour en nier l'existence. J'ai personnellement un peu de difficulté à qualifier de méchant anglicisme le verbe *performer*, dont l'origine est... française » *ibid.* 19 oct. 2018
 3. « Ou bien suivre la voie de l'OQLF et accepter avec peut-être un brin de soulagement la locution “sur la rue”, passée depuis longtemps dans l'usage au Québec. » *ibid.* 11 mai 2018

Discussion et conclusion

- 95 Au terme de ces analyses, on peut conclure que les produits des maisons emblématiques Larousse et Robert sont toujours les premiers vers lesquels les journalistes québécois se tournent. Ils consultent souvent des dictionnaires produits en France pour des questions sur l'usage et la norme québécoise, même s'ils citent aussi parfois des sources québécoises.
- 96 Néanmoins, les journalistes sont conscients que la norme du Québec et celle de la France diffèrent pour les anglicismes et la féminisation, et consultent plus fréquemment des outils québécois pour ces préoccupations. La pression normative entourant les anglicismes amène les journalistes à prendre des précautions lorsqu'ils en utilisent : ils démontrent qu'ils ont consulté des sources crédibles, surtout celles de l'OQLF, et mentionnent un équivalent français même s'il n'est pas implanté dans l'usage. Lorsqu'un anglicisme est employé dans un registre standard, ils le cautionnent en citant parfois aussi les dictionnaires Larousse et Robert. Pour ce qui est de la rédaction inclusive, les médias québécois relaient les débats qui ont cours en France, alimentés par les positions de l'Académie française, perçues au Québec comme étant conservatrices, même si dans les faits, les positions des deux institutions ne sont pas si éloignées l'une de l'autre.
- 97 Les outils de l'OQLF sont de loin les ressources québécoises les plus citées. *Antidote* et le *Multidictionnaire* arrivent loin derrière, presque à égalité. Malgré les recherches et publications scientifiques qui situent *Usito* de manière avantageuse parmi les dictionnaires pour un public québécois, il n'a pas encore su se faire une place auprès des journalistes.
- 98 Le fait que plus du cinquième des mentions évoquent « le dictionnaire » sans préciser lequel (ni mentionner le millésime lorsqu'il apparaît dans le titre de l'ouvrage) confirme que le mythe du dictionnaire en tant qu'objet désincarné se perpétue, même chez les journalistes.
- 99 Les dictionnaires non professionnels ne semblent pas être entrés dans les habitudes de consultation (explicitées) des journalistes. Toutefois, le statut et le contenu des ressources mises en ligne gratuitement par les maisons Robert et Larousse posent problème. Les journalistes ne savent pas qu'ils ne consultent pas les *Petit Larousse* et

Petit Robert, les sites *Larousse.fr* et *dictionnaire.lerobert.com* ne donnant pas d'information à ce sujet.

- 100 Si on ne s'attend pas à ce que les journalistes fassent une analyse métalexiconographique pointue, le corpus démontre à tout le moins une méconnaissance des dictionnaires et, parfois, des erreurs. Il serait opportun d'analyser les programmes universitaires de formation journalistique afin de voir quelle place y occupe l'enseignement de la sélection et de l'utilisation des dictionnaires. Ces aspects sont indissociables de la notion de norme au Québec. La spécificité et la légitimité de la norme du français québécois semblent en voie d'être acquises pour les anglicismes et la féminisation/rédaction inclusive, mais pas pour la langue dans son ensemble. Une méconnaissance du fonctionnement de la langue et de la norme entretient l'insécurité linguistique qui freine peut-être les journalistes dans leur consultation de sources québécoises.
- 101 L'incursion dans les chroniques de langue du corpus montre deux pratiques distinctes, et il n'est pas possible de généraliser à partir de notre corpus. On perçoit tout de même que les chroniqueurs peinent à prendre une décision normative sans aller vérifier ce que disent les ouvrages de France, même si Lafontaine consulte davantage de sources québécoises que Côté, qui a une attitude plus puriste. Les deux chroniqueurs consultent les *Petit Robert* et *Petit Larousse* plutôt que leur site Web.
- 102 Afin de compléter ce portrait du recours au dictionnaire à partir des traces que les journalistes laissent dans leurs articles, une prochaine étape sera de sonder les journalistes eux-mêmes sur leurs pratiques, leurs préférences et les motifs qui guident leurs choix. Il serait également intéressant de refaire cet exercice dans quelques années afin de vérifier si le dictionnaire *Usito* réussira à se tailler une place aux côtés des indétronables maisons Robert et Larousse.

BIBLIOGRAPHY

Arbour, Marie-Ève, de Nayves, Hélène et Royer, Ariane. (2014) « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langages et Société*, 148, p. 31-51.

Bernard Barbeau, Geneviève et Vincent, Nadine (dir.) (2022) *Regards linguistiques sur les mots polémiques*, *Circula*, 15.

Cajole-Laganière, Hélène (2021) « L'essor d'une norme endogène au Québec : l'exemple du dictionnaire *Usito* », *Gragoatá*, 26(54), p. 105-138.

Cajole-Laganière, Hélène. (2017) « Le traitement des anglicismes critiqués dans le dictionnaire en ligne *Usito* », dans *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable ? Colloque du Réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 128-151.

Contant, Chantal. (2018) « Les dictionnaires et la place de l'orthographe moderne recommandée », Dans N. Vincent et S. Piron (dir.). *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec. Mélanges offerts à Hélène Cajole-Laganière*, Nota bene, p. 209-236.

- Corbin, Pierre. (2020) « Les dictionnaires monolingues généraux du français actuel gratuits en ligne : évolutions récentes (2020) », *Academic Journal of Modern Philology*, vol. 9, p. 65-77.
- Côté, Marie-Hélène et Remysen, Wim. (2017) « Le “bon usage du français au Québec” selon le *Multidictionnaire de la langue française* : le cas de la prononciation », *Arborescences*, 7, p. 33-48.
- Dister, Anne. (2017) « De l’ambassadrice à la youtubeuse : ce que disent les dictionnaires de référence sur le féminin des noms d’agents », *Revue de Sémantique et Pragmatique* [En ligne], p. 41-42.
- Elchacar, Mireille. (2023) « Présence et traitement des appellations génériques des peuples autochtones du Québec dans les dictionnaires de langue française », *Linx*, 86.
- Elchacar, Mireille. (2019) « Comparaison du traitement lexicographique des appellations de genre non traditionnelles dans les dictionnaires professionnels et profanes », *Études de linguistique appliquée*, 194(2), p. 49-65.
- Elchacar, Mireille. (2009) « Les noms propres dans le vocabulaire politique québécois : pour une approche lexicoculturelle », *Études de linguistique appliquée*, 154, p. 219-226.
- Gasiglia, Nathalie. (2013) « Interpréter les dictionnaires : une pluralité d’approches », *Lexique* 21, Presses Universitaires du Septentrion, p. 7-19.
- Kamblé-Bagal, Nikita et Tatossian, Anaïs. (2025) « L’impact des politiques linguistiques sur l’usage de l’écriture inclusive dans les articles publiés entre 2018 et 2021 dans *Libération* et dans *La Presse* », *Linx*, 90.
- Lehmann, Alise. (2014) « Lectures du dictionnaire : lecture naïve vs lecture avertie », *Les sémiotiques du dictionnaire*. Dans M. Heinz (dir.) *Actes des cinquièmes Journées allemandes des dictionnaires*, Berlin, Frank & Timme, p. 27-46.
- Lévesque, Isabelle et Bernard Barbeau, Geneviève. (2022) « La polémique métalangagière autour de la formule *racisme systémique* », *Circula*, 15, p. 33-49.
- Mercier, Louis. (2009) « Le traitement des noms d’espèces naturelles dans un dictionnaire québécois ouvert à la variation topolectale et à la différence de contextes référentiels ». Dans M. Heinz (dir.), *Le dictionnaire maître de langue. Lexicographie et didactique, Actes des deuxièmes journées allemandes des dictionnaires*, Berlin, Frank et Timme, p. 179-208.
- Mercier, Louis. (2008) « Travailler depuis le Québec à l’émancipation de la lexicographie du français », dans Cl. Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires. L’autre versant de la lexicographie française*, De Boeck éditeur, p. 289-306.
- Pastor, Veronica et Alcina, Amparo. (2022) « Researching the use of electronic dictionaries ». Dans H. Jackson (dir.) *The Bloomsbury Handbook of Lexicography*, Londres, Bloomsbury Publishing, p. 90-130.
- Piron, Sophie. (2018) « La grammaire dans les dictionnaires ou les dessous secrets de la lexicographie ». Dans N. Vincent et S. Piron (dir.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l’enseignement du français au Québec. Mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière*, Nota bene, p. 237-312.
- Poirier, Claude. (2004) « Le Multi, un dictionnaire ambigu », *Québec français*, 132, p. 26-27.
- Pruvost, Jean. (2009) « Présentation », *Éla. Études de linguistique appliquée, Voix et voies de la lexiculture en lexicographie*, 154(2), p. 133-136.

Schafroth, Elmar. (2008) « Aspects de la normativité dans les dictionnaires du français québécois ». Dans M. C. Cormier et J.-C. Boulanger (dir.) *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, Presses de l'Université de Montréal.

Tremblay, Ophélie et Anctil, Dominic. (2018) Le traitement du régime verbal dans les dictionnaires faits au Québec : perspectives théoriques et didactiques. *Études de linguistique appliquée*, 189(1), p. 85-99.

Vachon-L'Heureux, Pierrette et Guénette, Louise. (2006) *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épïcène*, Québec, Les Publications du Québec.

Vincent, Nadine. (2022) « Faut-il adapter les dictionnaires à l'air du temps ? Proposition d'un traitement polyphonique du mot *woke* », *Circula*, 15, p. 124-147.

Vincent, Nadine. (2019) « Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Perspectives de la lexicographie au 21^e siècle ». Dans A. Dister et S. Piron (dir.) *Les discours de référence sur la langue française*, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles.

Vincent, Nadine. (2018) « C'est écrit dans le dictionnaire! Visite guidée de cinq dictionnaires du français utilisés au Québec », dans N. Vincent et S. Piron (dir.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*, Montréal, Nota bene, p. 159-208.

APPENDIXES

Annexe - Ouvrage consulté par motif de consultation

NOTES

1. Merci à Sophie Bernier pour son aide précieuse.
2. Nous nous en tenons ici à la comparaison entre la France et le Québec puisque les dictionnaires utilisés au Québec viennent de ces deux communautés.
3. petitrobert-lerobert-com.tlqprox.telug.ca/AidePR/Aide.html
4. « Conformément à l'article 116.1 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office québécois de la langue française, à sa séance du 14 juin 2018, a recommandé : [...] D'utiliser la rédaction épïcène, notamment dans les textes de nature administrative tels que les offres d'emploi, les rapports annuels, les plans stratégiques, les déclarations de services, etc. » (*Gazette officielle du Québec*, 7 juillet 2018, 150^e année, n° 27, p. 418)
5. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/communique-sur-la-decision-du-conseil-detat-relative-lusage-de-lecriture-inclusive> Ces différences globales ne reviennent pas à dire qu'il n'y a aucun débat sur la rédaction inclusive au Québec. Le 25 septembre 2025, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a publié ceci dans un communiqué qui a fait grand bruit : « Le gouvernement du Québec interdit l'utilisation des mots émergents tels que *iel*, *toustes*, *celleux*, *mix* ou *froeur*, ainsi que les doublets abrégés, comme l'administrateur/trice, les agent•e•s ou encore les étudiant.e.s dans toutes les communications de l'État. » <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/modifications-a-la-politique-linguistique-de-letat-quebec-met-fin-a-la-confusion-linguistique-dans-les-communications-de-letat-66000>
6. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/les-termes-redaction-epicene-et-ecriture-inclusive>

7. À titre indicatif, les articles en vedette au moment d'écrire ces lignes portent sur « Les termes *rédaction épïcène* et *écriture inclusive* », « Les traits articulatoires des voyelles » et « Subjonctif ou indicatif après les subordonnants composés ».

8. Pour certains noms de dictionnaire dont le titre comprend un nom commun, il a fallu inclure des déterminants (*le Robert*) ou exclure des déterminants (*l'antidote*). Voici la requête complète :
 TEXT= dictionnaire* | dico | dicos | "ouvrage de référence" | "ouvrages de référence" | Usito | "Multidictionnaire" | Antidote | "Petit Robert" | "Grand Robert" | "Le Robert" | "Petit Larousse" | "Grand Larousse" | "Larousse" | "Grand dictionnaire terminologique" | Reverso | Wiktionnaire | Littré | "Trésor de la langue française" | "Office québécois de la langue française" | OQLF | Hachette! TEXT= "antidote à"! TEXT= "l'antidote"! TEXT= "antidote à"! TEXT= "antidote au"! TEXT= "un antidote"! TEXT= "l'antidote"! TEXT= "Hachette cuisine"! TEXT= "Hachette jeunesse"! TEXT= "antidote au"! TEXT= "antidote aux"! TEXT= "Hachette loisirs"! TEXT= "dictionnaire amoureux"! TEXT= "Hachette pratique".

9. Par exemple lorsqu'on convoque le dictionnaire sans l'avoir consulté : « Vous n'aurez alors aucune difficulté à vous replonger dans l'univers du chanteur breton, qui ne se lasse pas de nous raconter mille et une historiettes en jouant avec tout ce que le *Petit Robert* contient de lexical ». *Le Journal de Montréal*, 20 février 2010.

10. La catégorie « Autres » regroupe les ouvrages mentionnés deux fois (*Publitionnaire*, *Dictionnaire des difficultés du français médical*, *Commission d'enrichissement de la langue française*) ou une seule fois (*Dictionnaire québécois*, *Google* (employé comme un dictionnaire), *Dictionnaire urbain*, *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*, *Dictionnaire des canadianismes*, *l'Internaute.fr*, *le Trésor de la langue française du Québec*, *Ramat*, *Dictionnaire québécois instantané*, *Reverso*, *France Terme* et *Lexico*).

11. Nous avons regroupé sous *Petit Larousse* les mentions avec cette appellation précise mais aussi avec le nom complet *Petit Larousse illustré* (1 mention) ainsi que « *Larousse de 2019* » (1 mention).

12. Nous avons regroupé sous *Petit Robert* les mentions avec cette appellation précise et les variantes *Nouveau Petit Robert* et *Bob*, diminutif donné par une journaliste (1 mention chacun).

13. La mention « sans lieu » a été attribuée à 18 extraits du corpus, presque toujours pour le *Wiktionnaire* et *Wikipédia*, puisque ces sites sont censés être rédigés par des collaborateurs de toute la francophonie, même si dans les faits, la description du *Wiktionnaire* semble centrée sur les usages européens voire français (Vincent 2019). Il faut aussi préciser que sur les 229 segments que nous avons classés sous Québec, dix segments nomment plutôt une source canadienne, soit *Termium* et le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada.

14. Cette étude ne vise pas à faire une analyse dans le temps des articles mentionnant un dictionnaire, mais plutôt à brosser un portrait de l'utilisation actuelle des dictionnaires par les journalistes à partir de traces qu'ils en laissent dans leurs articles. On ne saurait donc tirer de conclusion quantitative de cette figure. Les pics de 2018, 2021, 2022 et 2023 s'expliquent par une plus grande présence des chroniques de langue de Lucie Côté dans *La Presse* et de Jacques Lafontaine dans *Le Journal de Montréal*.

15. La catégorie « autres » regroupe cinq cas qui n'entraient pas dans les autres catégories. Dans tous les cas, il s'agit d'usages québécois : *blé d'Inde* (maïs), *dépanneur* (petite commerce de quartier aux heures d'ouverture étendues, deux segments), *oreilles de Christ* (grillades de lard, traditionnellement servies dans les cabanes à sucre), et le suffixe *-oune*, assez productif au Québec (*toutoune*, *gougoune*, *baboune*...).

16. L'annexe 1 présente une figure avec les sources mentionnées en lien avec chaque motif.

17. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26542287/ruelle>

18. La prononciation aussi peut varier, mais nous n'avons que le cas de *pelleter* dans notre corpus.

19. Nous n'avons trouvé aucun dictionnaire qui propose de remplacer *juke-box* par « électrophone automatique ». Il se peut que cette proposition ait été faite il y a quelques années puis qu'elle ait disparu.

20. Pour la rédaction inclusive ou certains des procédés afférents, la source consultée ne sera pas nécessairement le dictionnaire mais éventuellement un avis ou une politique publiée par une institution comme l'OQLF, l'Académie française, etc.

21. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25370/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/designations-neutres/designer-les-personnes-non-binaires>. La page a été consultée le 17 janvier 2026 mais sa dernière mise à jour date de 2021.

22. La femme attikamek a filmé ses derniers moments et les a publiés sur les réseaux sociaux. On entend le personnel de l'hôpital proférer des insultes racistes à son égard tandis qu'elle demande qu'on la soigne.

ABSTRACTS

This article examines dictionary use by Quebec journalists based on the traces they leave in their articles (2010-2025). The results show that the French dictionaries Larousse and Robert still largely dominate, even for questions related to Quebec French. However, journalists are aware that the norms surrounding Anglicisms and inclusive/feminized writing are not the same in France and Quebec, and they consult more Quebec sources on these issues. The *Usito* dictionary has not yet gained traction with journalists, who mostly turn to the Office québécois de la langue française for Quebec tools. Journalists do not mention using non-professional dictionaries, but the content of the free Larousse and Robert websites is confusing, as journalists have no way of knowing that these are not the *Petit Larousse* and *Petit Robert*. The myth of the "dictionary" persists: many cite "the dictionary" without further explanation.

L'article examine l'utilisation du dictionnaire par les journalistes québécois à partir des traces qu'ils laissent dans leurs articles (2010-2025). Les résultats montrent que les dictionnaires français Larousse et Robert dominent encore largement, même pour des questions relevant du français québécois. Toutefois, les journalistes sont conscients que la norme portant sur les anglicismes et la féminisation/rédaction inclusive n'est pas la même en France et au Québec et consultent davantage de sources québécoises pour ces enjeux. Le dictionnaire *Usito* ne s'est pas encore imposé auprès des journalistes, qui se tournent majoritairement vers l'OQLF pour les outils québécois. Les journalistes ne mentionnent pas utiliser de dictionnaires non professionnels, mais ne font pas toujours la différence entre le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* et les ouvrages que ces maisons d'édition offrent gratuitement en ligne. Le mythe du « dictionnaire » perdure : beaucoup citent « le dictionnaire » sans plus d'indication.

INDEX

Mots-clés: lexicographie, dictionnaires en ligne, journalisme, mots sensibles, anglicismes, féminisation, norme québécoise, variation diatopique

Keywords: lexicography, online dictionaries, journalism, sensitive words, anglicisms, feminisation, Quebec standard French, diatopic variation

AUTHOR

MIREILLE ELCHACAR

 **IDREF** : <https://idref.fr/15756407X>

 **VIAF** : <http://viaf.org/viaf/289996760>

 **ISNI** : <https://isni.org/isni/0000000395272369>

Université Téléuq